

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 7 novembre 2016, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 7 novembre 2016

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

16 11 138

2. Adoption de l'ordre du jour du 7 novembre 2016

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 7 novembre 2016, soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 6.1.5. BAnQ – Signataire du calendrier de conservation.

1. **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Souper de Noël de la MRC de Coaticook
 - 6.1.2. CAB – Invitation à la Grande Cuisine collective des Fêtes 2016
 - 6.1.3. Hatley 4-H
 - 6.1.4. La Voix des parents – Gala ISO famille
 - 6.1.5. BAnQ – Signataire du calendrier de conservation
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. **Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Entretien de la patinoire de Kingscroft – Saison 2016-2017
 - 7.1.2. Le Club de Motoneiges Trois-Villages Inc.
 - 7.1.3. Recommandation du Comité de développement – Financement FDMC
 - 7.1.4. Ressourcerie des frontières – suivi de la rencontre du 20 octobre 2016
 - 7.2. **Budget 2017**
 - 7.2.1. Plan de sécurité civile – Proposition de mise-à-jour
 - 7.2.2. Ville de Coaticook – Prolongation de l'entente sur les équipements de loisirs
 - 7.2.3. Renouvellement – Entente de service relative à la protection contre l'incendie – Régie incendie Massawippi
 - 7.2.4. Gestion des documents et des archives 2017

- 8. Rapport du Maire et des conseillers**
 - 8.1. Rapport annuel de monsieur le maire sur la situation financière de la Municipalité
 - 8.2. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
 - 8.3. Rapport des conseillers
- 9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie**
 - 9.1. Dépôt du rapport mensuel
- 10. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement**
 - 10.1. Dépôt du rapport mensuel
- 11. Rapport de la directrice générale**
 - 11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - 11.2. PAARRM – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 12. Trésorerie**
 - 12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer
 - 12.2. Approbation de l'État comparatif au 30 septembre 2016
- 13 Divers**
 - 13.1. Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- 14. Deuxième période de questions**
- 15. Levée de la séance ordinaire**

Adoptée à l'unanimité

16 11 139

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Aucune question

16 11 140

6.1.1. Souper de Noël de la MRC de Coaticook

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise l'inscription des élu(e)s et des fonctionnaires intéressés à participer au souper des Fêtes de la MRC de Coaticook qui aura lieu vendredi le 25 novembre 2016 à Dixville.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2. CAB – Invitation à la Grande Cuisine collective des Fêtes 2016

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

16 11 141

6.1.3. Hatley 4-H

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 35\$ à Hatley 4-H dans le cadre du Hatley 4H Rally 2017 qui se tiendra à Hatley en juillet 2017.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.4. La Voix des parents – Gala ISO famille

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

16 11 142

6.1.5. BAnQ – Signataire du calendrier de conservation

ATTENDU qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU que la Municipalité de Barnston-Ouest est un organisme public visé au paragraphe n°4 de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU que la Municipalité de Barnston-Ouest n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

D'autoriser la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Adoptée à l'unanimité

7.1.1. Entretien de la patinoire de Kingscroft – Saison 2016-2017

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

16 11 143

7.1.2. Le Club de Motoneiges Trois-Villages Inc.

ATTENDU que Le Club de Motoneiges Trois-Villages Inc. demande à la Municipalité d'installer la signalisation nécessaire concernant les traverses de motoneiges sur les chemins Haskell et Boundary ;

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

Que le conseil municipal informe Le Club de Motoneiges Trois-Villages Inc que la signalisation concernant les traverses des chemins Haskell et Boundary est bien installée.

Que la signalisation requise sera maintenue tout au long de la saison hivernale.

Adoptée à l'unanimité

16 11 144

7.1.3. Recommandation du Comité de développement – Financement FDMC

ATTENDU que le Comité de développement de la Municipalité de Barnston-Ouest a analysé la demande de financement du projet du Centre d'arts Rozynski (CAR) dans le cadre de sa demande au Fonds de développement de la MRC de Coaticook dans le cadre de l'appel à projet d'octobre 2016 ;

ATTENDU que le Centre d'arts Rozynski a modifié sa demande initiale au Fonds de développement de la MRC de Coaticook afin de concentrer ses efforts sur les travaux de sécurisation de l'accès au bâtiment ;

ATTENDU que la réalisation de ces travaux permettra au CAR de concentrer ses efforts sur son objectif premier soit d'offrir un programme d'artiste en résidence ainsi que le développement de leur offre culturelle et touristique ;

ATTENDU que la Municipalité a inscrit à son plan de développement une stratégie visant à appuyer le projet de développement du Centre d'arts Rozynski ;

ATTENDU que le Comité de développement de la Municipalité recommande l'appui au projet du Centre d'arts Rozynski pour un montant de 5 000\$ de l'enveloppe locale du FDMC ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que le conseil municipal appui la recommandation du Comité de développement de la Municipalité pour l'octroi d'un montant de 5 000\$ de l'enveloppe locale du FDMC au projet du Centre d'arts Rozynski.

Adoptée à l'unanimité

7.1.4. Ressourcerie des frontières – suivi de la rencontre du 20 octobre 2016

L'information est déposée aux membres du conseil.

7.2.1. Plan de sécurité civile – Proposition de mise-à-jour

Après discussion, les membres du conseil décident de mandater le Comité de Sécurité civile afin de faire les mises-à-jour du Plan de sécurité civile de Barnston-Ouest au courant de l'année 2017.

La directrice générale informera Monsieur Raymond Gagné de la décision du conseil municipal.

7.2.2. Ville de Coaticook – Prolongation de l’entente sur les équipements de loisirs

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook et que les Municipalités de la MRC de Coaticook ont conclu une entente portant sur l’utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook ;

CONSIDÉRANT que cette entente a pour objet :

- De donner l’accès aux jeunes et adultes des Municipalités membres à certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook aux mêmes conditions que les résidents de la Ville afin que les citoyens des Municipalités membres soient considérés sur le même pied que les citoyens de la Ville de Coaticook pour ces équipements ;
- D’offrir un meilleur accès à une variété de loisirs qui constitueront un complément à ce qui est déjà offert par les Municipalités membres à leurs citoyens ;
- De soutenir le travail des bénévoles des différents clubs et associations qui animent et organisent les activités qui ont cours dans les équipements de loisirs de la Ville de Coaticook ;
- De mettre en place un système simple et équitable de répartition des coûts.

CONSIDÉRANT que cette entente vient à échéance le 31 juillet 2017 et qu’il y a lieu de la renouveler ;

CONSIDÉRANT que lors de la signature de la dernière entente, la Ville de Coaticook et les Municipalités parties à l’entente s’était entendues pour que lors de l’expiration de l’entente, les parties s’engageaient à négocier de bonne foi les modalités de renouvellement ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook et les Municipalités parties à l’entente doivent fixer le montant à déboursier pour l’année 2017 ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

De prolonger l’entente de 5 mois, soit jusqu’au 31 décembre 2017 avec les Municipalités parties à l’entente et de fixer les montants à déboursier par les Municipalités aux mêmes montants que ceux prévus lors de l’année 2016.

D’autoriser monsieur le maire et la directrice générale à signer tous les documents afin de donner plein effet à la présente résolution.

D’entamer une négociation pour une entente à long terme avec les Municipalités parties à l’entente portant sur l’utilisation de certains équipements de loisirs de la Ville de Coaticook.

Adoptée à l’unanimité

7.2.3. Renouvellement – Entente de service relative à la protection contre l’incendie – Régie incendie Massawippi

ATTENDU l’entente présentée par la Régie incendie Massawippi pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;

ATTENDU que les membres du conseil en ont pris connaissance ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk.
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

D'accepter ladite entente telle que présentée.

D'autoriser le paiement en date du 1^{er} mars 2017 au montant de 25 418\$.

D'autoriser monsieur le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

Adoptée à l'unanimité

16 11 147

7.2.4. Gestion des documents et des archives 2017

ATTENDU que la Municipalité a reçu une offre de service pour la gestion des documents et des archives 2017 de la part de HB archivistes, s.e.n.c. ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la Municipalité accepte l'offre de service pour la gestion des documents et des archives 2017 de HB archivistes, s.e.n.c. pour un montant forfaitaire de 1 006.90\$ (4 jours) ou 60\$ de l'heure plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

8.1. Rapport annuel de monsieur le maire sur la situation financière de la Municipalité

Lecture et dépôt, par monsieur le maire, du rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité.

8.2. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.3. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2016.

10.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'octobre 2016.

11.1. Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport de la directrice générale, secrétaire-trésorière pour le mois d'octobre 2016.

11.2. PAARRM – Programme d’aide à l’amélioration du réseau routier municipal

ATTENDU que la Municipalité a reçu, le 26 septembre 2016, une confirmation du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports du Québec de l’obtention d’une aide financière maximale de 32 000\$ dans le cadre du Programme d’aide à l’amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;

ATTENDU qu’un tableau représentant les dépenses effectuées quant aux travaux de rechargement de gravier totalisant une dépense nette de 95 504.89\$ est déposé ;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu ;

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux de rechargement de gravier exécutés sur les chemins Haskell, Isabelle et Provencher, pour un montant subventionné de 32 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l’unanimité

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 3 octobre 2016 – 16-10-136	151 797.35\$
B) Dépenses incompressibles – octobre 2016	12 112.44\$
C) Salaires octobre 2016	7 140.86\$
D) Comptes à payer au 7 novembre 2016	55 979.00\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;

D’approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 75 232.30\$, d’en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l’unanimité

12.2. Approbation de l’État comparatif au 30 septembre 2016

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

Que le conseil municipal adopte l’État comparatif au 30 septembre 2016 tel que

déposé.

Adoptée à l'unanimité

16 11 151

15. Levée de la séance ordinaire du 7 novembre 2016

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h42.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.